J. A. MARTIGNY, lundi 26 avril 1965 — N° 46

105e année

PUBLICITÉ
Annonces : 16,5 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 45 ct.
Avis mortuaires : 40 ct.
Régie des annonces :
Publicitas S. A. Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48
Brigue
tél. (028) 3 12 83

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

ABONNEMENTS
Suisse . . . . . Fr. 22.–
Etranger . . . . . Fr. 30.–
Chèques postaux 19 - 58
Rédaction et administration :
Martigny
tél. (026) 6 10 31

Courts métrages

ENCORE UN TUNNEL ?

● *Le numéro 1 du service de presse pour un tunnel du Spliügen vient de paraître. Il affirme notamment que «les transversales existantes, Lötschberg—Simplon et St-Gothard ne sont plus en mesure de répondre à la sollicitation permanente du trafic actuel. Il faut trouver une solution de rechange». Il s'agit, on l'aura compris, d'un tunnel ferroviaire. On ne manquera pas de s'étonner, chez nous, de cette déclaration selon laquelle il y aurait « surcharge » des transversales existantes. Car lorsque se pose la question de la double-voie de la ligne du Simplon, ne répond-on pas que le volume du trafic n'est pas assez important pour justifier ce travail ? Car on n'est pas sans savoir non plus que le Simplon pourrait certainement absorber un fort supplément de son trafic actuel, si l'on ne tirait pas la couverture des deux mains, du côté du Gothard... En politique routière comme en politique ferroviaire, la mise à l'écart du Simplon et de ses raccordements n'est plus une impression pour ceux qui s'intéressent de près au problème... Avant donc de penser à percer un nouveau tunnel ferroviaire, ne conviendrait-il pas d'utiliser à plein ceux qui existent, en particulier le Simplon ?*

LA TERRE, PEAU DE CHAGRIN

● *D'après le recensement représentatif effectué par le secrétariat des paysans suisses, les terres ouvertes ont marqué en 1964 une nouvelle réduction de 2.990 hectares, et couvrent 255.030 hectares. Les cultures de céréales et de pommes de terre se sont réduites de quelque 3.000 hectares. Pour ce qui est des céréales fourragères, en revanche, on a cultivé moins d'avoine et d'orge, mais davantage de maïs. Les primes de culture ont été fixées au même taux que l'année précédente. La surface de colza est demeurée inchangée, alors que celle de betteraves sucrières a augmenté. Les surfaces réservées au tabac ont un peu diminué. Cette réduction des terres prises sous la charrue, notamment des cultures qui demandent beaucoup de bras, est due en général au manque croissant de main-d'œuvre.*

A la pointe de l'actualité

Il nous arrive parfois, à nous Valaisans, de faire des complexes parce que nous sommes le seul canton romand à ne pas avoir d'Université.

Nous devrions nous en consoler en songeant que la Suisse allemande, plus populeuse, n'en a que trois : Bâle, Berne et Zurich auxquelles il faut ajouter Fribourg pour une bonne moitié, cette université recevant beaucoup d'étudiants catholiques d'Outre-Sarine, le Polytechnicum de Zurich et l'Ecole de Hautes Etudes économiques et sociales de Saint-Gall.

Mais nous devrions surtout nous consoler en nous disant que cela vaut au canton de belles économies.

En effet, une Université coûte très cher et la charge essentielle est supportée par les gouvernements cantonaux.

Ainsi quelques chiffres : à Lausanne, les dépenses totales moyennes sur cinq ans, sont de 19 millions dont 15 supportés par le canton. A Genève, ce sont respectivement les chiffres de 21 millions de dépenses et 19 millions de charges cantonales. A Fribourg, 5 millions et 2,7 millions. Ici, il faut savoir qu'il n'y a pas la médecine complète et que la collecte faite dans les églises catholiques de Suisse produit chaque année autour de 800 000 fr.

Et ainsi de suite.

Autre constatation étonnante : les taxes payées par les étudiants ne représentent qu'une infime partie du coût, soit le 5,46 % à Lausanne, le 3,79 % à Genève, le 3,59 % à Fribourg, le 8,09 % à Zurich, etc.

Cela signifie en clair qu'hormis ces maigres taxes et ce qui peut provenir de legs, de petits subsides fédéraux, de cas en cas, la charge quasi totale des études universitaires incombe aux cantons qui ont créé ces institutions, respectivement à la Confédération pour ce qui est du Polytechnicum de Zurich.

C'est donc tout bénéfice pour nous Valaisans dont les étudiants fréquentent à peu de frais nos Universités suisses et dont le canton ne supporte aucune charge.

Ainsi le veut notre système fédéraliste.

Nos Universités cantonales ont d'ailleurs toujours été très fières de leur indépendance et de leur autonomie à telle enseigne que l'article 27 de la Constitution fédérale, qui pourtant prévoit depuis 1874 une aide financière possible de la Confédération aux « établissements d'enseignement supérieur » donc à ceux dont nous parlons ici, n'a été appliqué que pour le Polytechnicum de Zurich, jusqu'ici.

Oh, il y eut bien quelques escarmouches pour obtenir des subsides en 1888, puis en 1912 et en 1946, mais sans succès, ceci pour des motifs financiers et, disait l'ancien conseiller fédéral Etter, pour des raisons de politique culturelle ; il fallait sauver la souveraineté des cantons et la structure fédéraliste du pays. Donc le « Poly » à la Confédération et les Universités aux cantons.

Mais aujourd'hui, ces cantons sont à bout de souffle et on les comprend. On saisit surtout leurs difficultés à faire admettre qu'ils fassent les frais pour d'autres cantons. C'est un prestige qui coûte cher et qui n'est payé que partiellement par les avantages financiers que peut retirer une ville, du fait de son Université.

Aussi, une aide fédérale est-elle sérieusement envisagée.

Une commission d'experts a récemment publié un rapport dit rapport Labhart, du nom de son président, qui nous donne un aperçu complet du fonctionnement des Hautes Ecoles suisses avec leurs 25 000 étudiants dont 8200 étrangers et, sur le total, 4500 de sexe féminin, leurs 6000 collaborateurs pour l'enseignement, leurs 12 millions de charges annuelles soit 39 fr. par habitant ou 10 000 fr .par étudiant et par an.

Cette commission a constaté que selon une évolution probable la population suisse en âge de fréquenter les Universités passerait de 479 000 en 1960 à 654 000 en 1975. Le nombre des étudiants pourrait donc, compte tenu d'un accroissement du nombre de jeunes gens se consacrant aux études, aller de 25 000 actuellement à 53 000 en 1975, dont 36 000 Suisses et 17 000 étrangers.

Dans le même temps, il faudra donc augmenter les effectifs du corps professoral, améliorer leurs conditions pécuniaires qui sont, paraît-il, précaires eu égard aux possibilités offertes par l'exercice à titre privé des professions universitaires, construire des locaux nouveaux, créer éventuellement de nouvelles universités en Suisse allemande pour décharger celles qui existent, etc.

Le retard est tel que, toujours selon ce rapport, les dépenses pourraient passer de 200 millions en 1962 à 1 milliard en 1975. Cela paraît énorme comme augmentation, mais les chiffres sont là.

D'où propositions de subsides de gestion et de subsides de constructions et d'installations partant de 83 millions en 1965 pour arriver à 400 millions en 1975, ceci selon des critères et une clef de répartition qu'il serait oiseux d'analyser ici. On tiendrait compte, bien entendu, non seulement de l'importance des universités, mais encore de la capacité financière des cantons qui les ont.

Certes, ceci ne concerne pas directement notre canton, du moins financièrement.

Mais il est clair qu'à défaut d'avoir un établissement d'enseignement supérieur, nous sommes vivement intéressés à ce que ceux qui existent se développent.

Et à notre sens, on ne voit pas trop comment nous éviterons, à la longue, de contribuer, pour nos étudiants, au coût des Universités qu'ils fréquentent, ceci indépendamment des bourses et des prêts d'honneur qui vont aux jeunes gens et non aux établissements.

Il sera intéressant de suivre la suite qui sera donnée au rapport Labhart.

Edouard Morand.

Vous m'en direz tant !

Un jour on m'a posé la question :

— Vous prétendez n'avoir pas de préjugés raciaux, mais si vous aviez une fille accepteriez-vous de bon cœur qu'elle épousât un noir ?

Je m'en suis tiré par une pirouette :

— Oui, s'il n'appartenait pas à une tribu de cannibales.

A vrai dire, si j'avais une fille, je l'aurais sans doute assez mal élevée pour qu'elle se passe de mes conseils, mais je conviens que ce sujet est très épineux.

Le mariage est déjà une aventure en soi, il est périlleux d'en faire, en plus, une aventure d'outre-mer.

Je ne prétends pas du tout qu'un noir, un arabe, un jaune ou un vert-olive soient inférieurs au blanc, mais ils sont différents et il s'agit donc de savoir si cela ne risque pas d'entraîner, sur le plan matrimonial, une situation catastrophique.

Un fait authentique illustrera mieux ce que je veux dire :

Une jeune fille fait la connaissance d'un arabe, un homme tout à fait charmant, qui se targue d'avoir une brillante situation à Alger et elle s'éprend de lui à tel point que, sans plus penser à l'avenir, elle accepte de l'épouser.

Je m'excuse de la tournure de cette phrase, mais vous allez voir que mon allusion au futur n'a rien d'insolite.

Il l'avait avertie : « Je suis divorcé et j'ai deux enfants » mais elle aime autant ça que d'imaginer qu'il n'a pas de gosses et qu'il court les jupons.

Elle a dit oui, puis elle a consolé sa mère et toutes les femmes de la famille qui pleurent à tous les mariages et qui n'allaient pas, précisément, pour celui-là, se mettre à sourire.

Son père ne lui a pas dit : « Que Dieu te garde, mon enfant ! » parce que ce n'était pas un père de l'ancien répertoire, il s'est écrié seulement : « Bonne chance ! » et elle est partie...

A Alger, elle a d'abord constaté, à l'allure de l'immeuble où elle devait habiter qu'il ressemblait plus à un HLM qu'à une maison résidentielle.

Qu'importe !

Puis son mari lui a fait un aveu : « Nous serons onze à table » et cette fois, c'était réellement la vérité qui s'exprimait par sa bouche.

— Comment onze ? Nous deux et les deux enfants ça fait quatre...

— Je n'ai pas quatre enfants, ma chère, mais neuf de quatre femmes différentes et qui ne reviendront pas.

La mère continue à pleurer comme au jour des noces.

Je vous donne ma parole que je n'invente rien :

Cette histoire est authentique.

Dommage que les filles réfléchissent moins avant le mariage qu'après, car le contraire pourrait leur être utile !

A. M.

Nouveau cri d'alarme pour l'autoroute du Simplon

La Section vaudoise de l'Automobile Club de Suisse a tenu séance récemment sous la présidence de M. J.-A. Perret qui a été réélu par acclamation pour une nouvelle période de trois ans.

Après avoir constaté un déficit de quelque 4000 fr. au budget de 1964, et décidé l'augmentation de la cotisation annuelle des membres à 50 fr. dès 1966, l'assemblée entendit deux exposés très intéressants sur les grands problèmes de l'heure.

Ce fut tout d'abord M. Haeberlin, directeur général de l'ACS, qui n'eut aucune peine à démontrer l'illogisme de notre fédéralisme en matière de constructions routières. Un exemple ? Une autoroute sur la rive gauche du lac de Zurich aboutira dans un champ, sans autre issue qu'une route provisoire dont le coût reviendra à 1 million, parce que le canton voisin n'est pas prêt à entreprendre les travaux ! Et l'orateur de proposer très justement la création d'une direction des autoroutes, un peu semblable à celle des CFF, avec un conseil d'administration qui verrait les problèmes sur un plan plus général. Quant au financement du programme des constructions de routes nationales, M. Haeberlin souhaite que la Confédération accorde au moins 100 millions de plus dès cette année 1965, et que l'on étudie une nouvelle clé de répartition des droits sur l'essence.

De son côté, M. le conseiller d'Etat Ravussin, chef du Département des travaux publics, en vint au sujet de préoccupation numéro un des milieux routiers vaudois : le dégorgement de l'actuelle route Lausanne-Villeneuve par la création de l'autoroute du Simplon.

N'a-t-on pas déjà tout dit sur le retard apporté à cette réalisation pourtant urgente ? Sur les adjudications faites puis retirées, faute de décision et de moyens ? Sur les ouvriers à disposition, les entreprises formées, équipées et qualifiée, mais qu'il faut congédier par suite de la remise de l'ouverture des premiers chantiers ?

Dans notre Etat fédératif, il convient de contenter tout le monde et, à plus forte raison, ceux qui n'ont pas encore bénéficié, dans les mêmes proportions que notre canton, de la manne confédérale. Mais l'orateur tient à rappeler à ce propos la menace d'une proche asphyxie sur l'actuelle route de la Riviera vaudoise, notamment dans la traversée de l'agglomération Vevey-Montreux.

M. Paul Nerfin, président du Comité d'action pour les autoroutes, devait apporter à ce débat la conclusion qui s'impose : « Nous comprenons les difficultés du Conseil fédéral et nous estimons comme lui qu'il est nécessaire, là comme ailleurs, de faire un choix judicieux, sans parti pris et sans avoir le désir ou la faiblesse de satisfaire les uns et les autres, en tenant compte uniquement d'un code d'urgence sérieusement établi. Or, il se trouve que l'autoroute Lausanne-Villeneuve figure en tête dans ce code d'urgence ». C'est en insistant, en tapant sur le clou, que les Vaudois pourront peut-être obtenir satisfaction. Il n'y va pas de leur seul intérêt mais surtout de l'essor de cette industrie nationale numéro est qu'est le tourisme.

Puisse ce nouveau cri d'alarme être entendu en haut lieu, et s'ouvrir enfin les premiers chantiers sur les hauts de Montreux !

POLITIQUE FÉDÉRALE

Le renforcement du contrôle parlementaire

L'avant-projet de loi destiné à compléter la loi du 23 mars 1962 sur les rapports entre les conseils sera vraisemblablement soumis au parlement lors de la session d'été.

Le groupe de travail, composé de représentants des commissions de gestion et des commissions des finances des deux chambres, a adopté en effet un projet visant à améliorer le contrôle de l'administration fédérale.

Au nombre des propositions contenues dans ce projet figure l'institution des fameux „hearings tels qu'ils fonctionnent oure-Atlantique. En principe, toutes les commissions des deux conseils auront dorénavant la compétence de consulter des experts et, dans des cas particulièrement complexes ou difficiles, de faire venir des hauts fonctionnaires ou des personnes compétentes choisies en dehors de l'administration, de les faire participer aux séances et de les interroger. Le Conseil fédéral sera autorisé à libérer éventuellement les fonctionnaires de l'obligation du secret de fonction, lorsque ces derniers auront à répondre aux questions parlementaires.

Le statut des commissions de gestion et des finances des deux chambres sera également amélioré, afin que ces commissions aient dorénavant le droit de prendre connaissance de tous les dossiers et documents de l'administration fédérale et des tribunaux, ainsi que de demander tous renseignements utiles aux différents services de l'administration. Un secrétariat permanent sera créé pour les commissions de gestion, comme pour celles des finances.

Une autre innovation est apportée au statut actuel en ce qui concerne l'institutionnalisation d'une procédure destinée à constituer des commissions d'enquête „dans des cas graves". Ces commissions parlementaires d'enquête seront désignées à la suite de décisions identiques des deux conseils pour élucider des faits concernant l'administration fédérale et déterminer les responsabilités. Cette proposition est une conséquence directe de l'affaire des Mirage, qui a nécessité la constitution d'une „communauté de travail" qui était en fait une commission parlementaire d'enquête.

Telles sont quelques-unes des propositions contenues dans l'avant-projet qui sera soumis aux chambres à la session d'été, propositions qui, très justement, ne visent pas à instituer une nouvelle administration, une sorte de bureaucratie parlementaire parrallèle à l'administration existante, mais à renforcer et à faire respecter les droits du parlement.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

Le TPR revient avec un spectacle comique

La tournée des « Trois Sœurs » de Tchékov à peine achevée, la troupe du Théâtre Populaire Romand revient jouer chez nous. Elle nous propose un divertissement comique, raffiné et élégant : deux pièces en un acte de Marivaux, « Le legs » et « L'épreuve ». Nous aurons donc l'occasion d'applaudir un spectacle franchement drôle où l'auteur — et la troupe — entendent d'abord provoquer le rire et le sourire.

Il faut qu'on joue

Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, de l'Académie française, est joué un peu partout dans le monde. Inscrit au répertoire de la Comédie française, étudié dans les lycées, cette gloire nationale semble à l'abri du vieillissement — du moins pour certaines de ses œuvres, telles que par exemple « Le legs », « L'épreuve », « Le jeu de l'Amour et du Hasard »... C'est que ces comédies, fondées sur un comique très sûr, ont ou, du moins, le réduire à peu de chose. Son œuvre ne raffine pas sur l'expression de l'amour ; son objet, c'est en fait la vanité et l'orgueil. L'amour est un prétexte, l'occasion où les vanités vont s'affronter : il s'agit de surprendre, de séduire pour conquérir sans se laisser séduire et tout en respectant les habitudes sociales ennemies de ces bouleversements. Nous sommes dans la perspective de Laclos ; mais nous restons au niveau d'un jeu. Par sa subtilité, Marivaux se rapproche de nos grands moralistes ; mais c'est un moraliste aimable... qui déteste la morale et adore le divertissement !

Le jeu de la séduction

Le marquis et la marquise de la première comédie, s'ils s'épousent, toucheront chacun un legs important ; celui des deux qui refuserait cette union perdra son droit. La marquise aime le chevalier mais ne veut évidemment pas

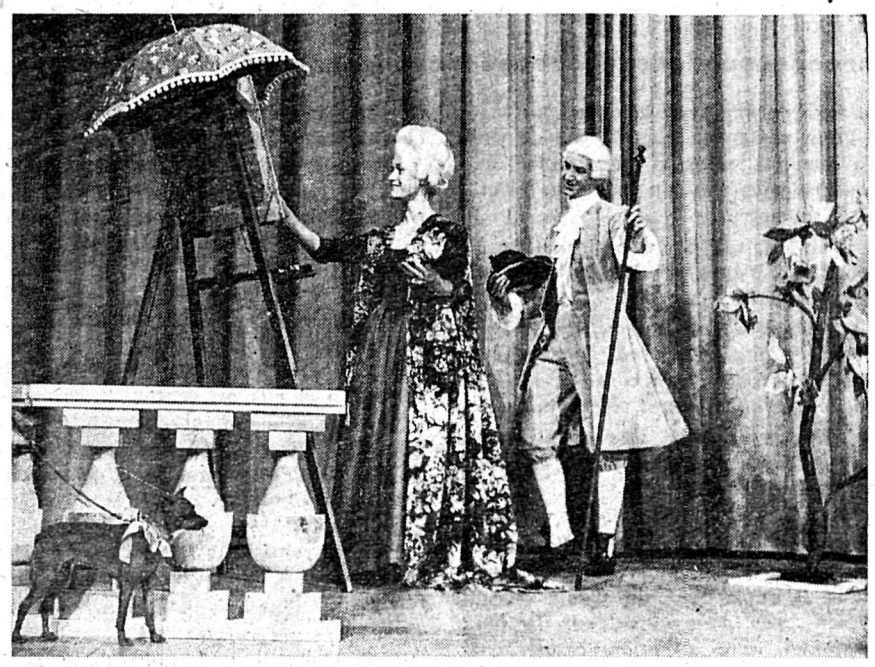

gardé par leur finesse une jeunesse éternelle.

Louis Jouvet disait : « Quand on joue Marivaux, il faut qu'on joue. » Il soulignait par là que les comédies de Marivaux sont avant tout des divertissements. Le rire, chez cet auteur, ne trouve pas son origine dans le drame : il ne soumet jamais ses héros aux tourments d'une passion dévorante. Il ne demande jamais non plus au tragique de provoquer le rire : ses personnages ne se soucient pas de leur situation dans le monde et ne s'interrogent pas sur leur vie ou leur mort. En revanche, la grande affaire des marquis, des marquises, des comtes, des comtesses et de tous leurs valets, c'est l'amour. Ou, plus exactement, la séduction. C'est à décrire ces « grandes manœuvres » que Marivaux se divertit.

Faire de Marivaux le père du « marivaudage », c'est certainement le trahir perdre l'argent : il s'agit donc pour elle d'offrir sa main au marquis et qu'il la refuse. On dit que le marquis aime la comtesse... Que va faire le marquis ? — Pratiquement rien ! Il est affreusement timide ; maladroit, il ne sait se comporter. C'est dire que tous vont s'efforcer d'agir. Son valet d'abord puis la femme de chambre de la Comtesse agissant pour leurs maîtres... et pour eux-mêmes en sachant bien quand ils confondent les deux intérêts, la Comtesse, flattée, attend la déclaration du marquis... La marquise, elle, presse tout le monde, menace de faire venir le notaire. Les événements se précipitent et bien entendu, nous mèneront à une fin heureuse.

Lucidor, le héros de la seconde pièce, est tombé amoureux d'Angélique, la fille de sa concierge. Il a toutes les raisons de penser que ses sentiments sont partagés, mais il a décidé de soumettre Angélique à une épreuve pour s'assurer qu'elle n'en a pas à son argent. Il entreprend alors une série de manœuvres destinées en fait à lui apporter toutes les preuves possibles de la flamme dont il est l'objet. Il s'offre ainsi ,par la jalousie, le quiproquo et les doubles jeux le spectacle de son bonheur. Là non plus, Marivaux ne ménage pas les situations comiques : rivalité amoureuse entre maître et valet, vues simples et directes du paysan Blaise, autre rival de l'oisif Lucidor, démarches que Lucidor engage auprès des rivaux qu'il a suscité lui-même, quiproquos entre valets comme toujours actifs et entreprenants.

Une élégance raffinée

L'élégance du style, la subtilité de l'intrigue exigeaient une mise en scène brillante, des costumes et des décors luxueux. La troupe du T. P. R. a tenu à recréer le climat de l'époque, sommet d'une civilisation raffinée. Elle y a voué tous ses soins.

La mise en scène, aérée, rythmée, a été conçue pour faire de ce spectacle un somptueux divertissement tant sur le plan du jeu lui-même que sur le plan visuel. On compare souvent Marivaux à Watteau et le spectacle du T. P. R. évoque constamment le grand peintre, grâce, notamment, à certains procédés inspirés du cinéma.

Le T. P. R. espère, par ce spectacle, donner une démonstration nouvelle de la richesse du moyen d'expression théâtral.

(Demain mardi 27 avril à 20 h. 30, au Casino-Etoile).

Le City-Circus à Martigny

Le City-Circus, organisation suisse, est une grande famille d'artistes, dont chaque membre fait valoir ce qu'il a de meilleur.

Ces gens du voyage, qu'un merveilleux esprit d'équipe anime, forment le plateau de ce cirque extraordinaire qui vient par la route nous apporter l'image la plus pure de l'audace, de la témérité, de la volonté, du courage.

Chapiteau imposant à 4 mâts, enceinte de 4000 places, piste surélevée, unique en Europe, permettant une visibilité parfaite, 120 roulottes motorisées, 150 animaux, telles sont les caractéristiques essentielles de cette organisation monstre dont chacun parlera dans quelques jours.

Qu'il s'agisse de Tolly le jongleur humoristique, des Christians Girls dans leur ballet aérien, des Clarjack Brothers, acrobates fantaisistes, des Diavolos sur leur avion infernal, tous démontreront que la volonté humaine peut défier les lois de la nature. Et c'est l'ensemble de ces forces bandées qui fera courir un frisson dans le dos des spectateurs, qui coupera le souffle et fera briller dans le regard de chacun cette flamme truffée d'admiration.

City-Circus : des fauves extraordinaires, une cavalerie dont la réputation a franchi les frontières de l'Europe, des virtuoses de l'acrobatie, des clowns qui font courir dans le public des vagues de rire.

City-Circus : une représentation nouvelle, un désir de susciter des émotions saines dans une féerie de musique, de lumière, de couleurs... pour votre plaisir et celui de vos enfants.

Le City-Circus donne des représentations à Martigny les 29 et 30 avril.

Ski-Club Martigny-Bourg

Les membres qui s'intéressent à la sortie AVCS fixée au 1/2 mai (Aiguille du Tour) sont priés de se réunir au Café des 3 Couronnes à Martigny-Bourg, le mercredi 28 à 20 h.

Assemblée primaire

L'assemblée primaire de Martigny est convoquée pour le lundi 26 avril 1965, à 20 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des comptes de l'année 1964 des anciennens communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg ;
2. Présentation du bilan des deux communes réunies.

A cette occasion, M. le président Edouard Morand commentera la situation financière de la Municipalité. L'administration.

Grande soirée familière de la JR

La Jeunesse Radicale de Martigny a le plaisir de porter à la connaissance des Jeunes Radicaux du Grand Martigny et des environs qu'elle organise samedi 1er mai une grande soirée familière, à l'Hôtel Kluser, dès 20 heures 30.

Tous les Jeunes Radicaux de Martigny et des environs se donneront rendez-vous le 1er mai chez Kluser, pour trouver de la détente et prouver leur attachement à la cause commune. Vous y trouverez une ambiance jeune, des jeux et un orchestre mènera la danse.

Alors tous les radicaux, avec vos épouses, fiancées ou amies, retenez bien cette date : 1er mai chez Kluser, dès 20 heures 30.

Il n'est pas prêt de revenir en Valais

C'est avec le soulagement qu'on devine que la population valaisanne a appris l'arrestation, à Genève, de Michel Veuthey, l'évadé du fourgon cellulaire.

A la suite de cette arrestation, Michel Veuthey devra purger, quelque temps d'emprisonnement à Genève, pour rupture de ban, ayant pénétré sur le territoire de ce canton alors qu'il en était expulsé. Son compagnon, arrêté en même temps que lui, sera interrogé par la police valaisanne dès son retour chez nous, c'est-à-dire aujourd'hui.

SAILLON

Succès professionnel

C'est avec le plus vif plaisir que notre conseiller Lucien Cheseaux, vient de réussir brillamment à Neuchâtel ses examens pour l'obtention de la maîtrise fédérale comptable.

Connaissant sa modestie nous nous excusons auprès de lui de faire état publiquement de ce succès. Nous tenons cependant lui adresser nos félicitations et meilleurs vœux pour sa carrière. Des amis.

Si vous souffrez de
CONSTIPATION
si vous digérez mal et avez l'intestin sensible, pensez que le thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif, et digestif, vous apporte une aide précieuse.
En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.75 le paq. et fr. 3.- en sachets filtres.
Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.
THÉ FRANKLIN

DISTRICT DE SION

SION

† Paul Bagaïni

A l'âge de 82 ans est décédé à Sion, après une longue maladie, notre ami Paul Bagaïni, ancien conseiller bourgeoisial.

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris la mort de cette personnalité attachante, de ce Sédunois faisant partie de ce carré d'hommes ayant animé leur bonne ville, au temps où chacun se connaissait et où les relations avaient un caractère beaucoup moins froid et anonyme qu'aujourd'hui.

Paul Bagaïni aimait par dessus tout sa chère Harmonie municipale au sein de laquelle il joua pendant une quarantaine d'années. Qui ne se souvient des soli de ce virtuose, qui devint sous-directeur et membre du comité avant de recevoir, pour ses éminents services le diplôme de membre d'honneur ?

Avec la musique, c'est le sport automobile qui constituaient les passions de notre ami. Il faut se placer à l'époque des débuts du moteur en Valais pour mieux apprécier l'enthousiasme du jeune Paul fondant, avec des amis, un club motocycliste et, prêchant d'exemple, conduisant en ville et sur les chemins de campagne tantôt une moto, tantôt un sidecar légendaire que l'on se montrait du doigt comme une sorte de monstre... De la moto, Paul passa à l'auto. Ses qualités de conducteur étaient telles qu'on le voyait encore au volant il y a trois ans, nullement handicapé par son âge.

Agent d'affaires avisé, Paul connaissait Sion comme sa poche et était honoré d'amitié solides dans tout le canton.

Les citoyens radicaux bourgeois l'avaient choisi pour les représenter au Conseil bourgeoisial où il siégea pendant deux périodes, donnant son avis avec autorité et faisant preuve en toute occasion du plus généreux esprit de progrès en faveur de sa ville.

Nous nous inclinons douloureusement sur la tombe de cet homme de bien, de cet ami, de cet ancien magistrat qui sut servir sa cité à la mesure de l'amour qu'il lui vouait dans toutes ses activités politiques, professionnelles, artistiques ou sportives.

Nous prions son épouse née Perraudin, son fils, son petit-fils, sa belle-fille ainsi que toute la famille en peine de croire à l'expression de notre très vive sympathie.

Une intéressante initiative du Cercle des Beaux-arts :

Le Mai Culturel

D'imposantes affiches signalent déjà la mise sur pied à Martigny d'une série de manifestations artistiques désignée sous l'appellation de Mai Culturel 1965. Etant donné que c'est la première fois que ce Mai Culturel est organisé, on peut se poser cette question : En quoi cela consiste exactement ?

Le Mai Culturel, dû à une initiative du Cercle des Beaux-Arts de Martigny, est une rencontre entre le Groupement artistique talien 6+1 et de jeunes artistes romands qui se sont déjà affirmés ou dont le talent ne demande qu'à s'éclore. De l'autre côté du Grand-Saint-Bernard les artistes sont également conscients de la nécessité d'un resserrement des liens entre deux régions voisines. C'est ce qui a incité le groupement 6+1 à collaborer à ce Mai Culturel. Le groupement 6+1 est très connu en Italie, car il comprend des artistes de renommée internationale, tels Franco Balan et Lucio Bulgarelli. Cela laisse bien augurer pour ce Mai Culturel qui promet d'être d'une haute valeur artistique.

C'est l'exposition de peinture qui marquera l'ouverture du Mai Culturel 1965. Durant deux semaines, du 1er au 15 mai, dans les salles du Manoir, les peintres du groupement 6+1 : Franco Balan, Lucio Bulgarelli, Sergio Canavese, Alice Felice, Vittorio Morelli et Michele Spera, ainsi que les artistes valaisans Francis Michelet, Jean Perruchoud, Jacques Burrus, Angelo d'All Antonia, Jean Bourdin, Eligio Glardon et Jean Collaud soumettront leurs œuvres à l'avis du public. Dans le cadre de cette exposition, un forum, avec la participation de Vincenzo Parrella, Eligio Glardon et Angelo d'All Antonia, se tiendra le 8 mai, à 20 h. 30, au Manoir.

La deuxième partie du Mai Culturel, du 15 au 22 mai, sera conscarée à la poésie, au théâtre et à la musique. A cette occasion, le Cercle des Beaux-Arts s'est assuré la participation de René Zosso qui donnera un récital de poésie française en s'accompagnant à la vielle. De son côté, le Groupement 6+1 a délégué le comédien Roberto Balocco, du théâtre « Stabile de Turin », qui donnera un récital de poésie italienne. Cette soirée aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Avec la collaboration de Maurice Chappaz pour la poésie française et Vincenzo Parrella pour la poésie italienne, le Cercle des Beaux-Arts édite à cette occasion une plaquette comprenant des poèmes de Clavien, Tâche, Bender, Christoff, Fornerod, Perraudin, Réal, Grosset, Schlegelmilch et Coudray, ainsi que des œuvres de poètes italiens. Il est à souhaiter que l'on réserve un bon accueil à cette plaquette, éditée afin d'encourager de jeunes poètes valaisans et romands. Certains de ces poèmes seront dits par René Zosso.

Le 18 mai, au Casino Etoile, la Troupe du Château interprétera une comédie d'André Roussin « Lorsque l'enfant paraît ».

Le Cercle des Beaux-Arts s'est également assuré la participation de l'ensemble vocal et instrumental de Pierre Chatton. C'est la première fois que cet ensemble se produira à Martigny, à l'église paroissiale. Au programme : musique italienne, française et allemande.

La dernière semaine du Mai Culturel, placée sous le patronage de Kodak, est consacrée à la photographie et au graphisme. Un photographe italien, Alberto Bivash, de Rome, et des photographes romands, dont Oswald Ruppen et Paul Ducrey, exposeront au Manoir.

Pour clôturer cette semaine photographie et graphisme, Oscar et Michel Darbellay présenteront, à l'Hôtel de Ville, leurs films « Eternel printemps » et « Sortilèges du Canada ».

En instaurant le Mai Culturel, le Cercle des Beaux-Arts espère que les visiteurs valaisans, ainsi que les touristes de partout apprécieront l'effort accompli pour présenter des créations artistiques de deux régions très unies et souhaitent qu'il y trouveront un réel plaisir. G. L.

La section Valais de l'ACS a tenu ses assises

C'est parce que fixée en ce dimanche après-midi où se disputait à Sion un important match de football que cette assemblée générale de la section Valais de l'Automobile-club de Suisse a connu une participation aussi faible.

De tous les rapports présentés, un seul a soulevé quelques intérêts. Il s'agit de celui de M. Simon Derivaz, président de la commission sportive, qui s'est attaché à faire ressortir le bilan positif du championnat d'Europe de la montagne disputé sur le trajet Sierre Montana, l'an dernier. M. Derivaz a en effet pu prouver que sur le plan touristique, cette épreuve a été une excellente opération.

La commission sportive de l'ACS Valais a des idées plein la tête. C'est ainsi qu'elle a l'intention d'organiser, cette année encore, une course de côte Chamoson-Ovronnaz, sur la route du même nom. D'autre part, en collaboration avec les responsables de Martigny, elle mettra sur pied, cette année, le fameux rallye du vin qui se dispute dans le cadre de la foire exposition du Valais romand. A l'issue de la partie administrative, les membres présents décidèrent, protocolairement, de convoquer pour le 19 juin prochain, une assemblée générale extraordinaire, laquelle assemblée sera appelée à modifier les statuts actuellement en vigueur.

C'est par plusieurs films en couleurs, et le banquet traditionnel que s'est terminée cette assemblée qui, de l'avis de nombreux membres, ne doit plus être organisée un dimanche afin de ne pas être concurrencée par d'autres manifestations de loin plus passionnantes.

DISTRICT DE CONTHEY

CHAMOSON

Grands préparatifs pour la finale

Le comité d'organisation de la finale cantonale des combats de reines travaille activement afin de faire de cette journée une totale réussite.

Tout un chacun sait que depuis deux ans, à la suite de la fièvre aphteuse, aucun titre cantonal n'avait pu être décerné, la finale étant chaque fois annulée à cause de la fièvre.

Cette année, il semble bien qu'il en ira tout autrement et, selon les prévisions, ce sont plusieurs milliers de spectateurs qui se déplaceront à St-Pierre-de-Clages le dimanche 2 mai afin d'assister à ces combats.

Cours des billets

Franc français . . .	87,—	-	90,—
Mark allemand . .	107,50	-	109,50
Livre sterling . . .	12,—	-	12,20
Pesetas	7,05	-	7,35
Lire italienne . . .	68 ½	-	71,—
Franc belge	8,60	-	8,85
Dollar USA	4,32	-	4,36

P. Burgener
Médecin-dentiste
SION
DE RETOUR
P 29852 S

TOUS
IMPRIMÉS
chez
MONTFORT
MARTIGNY

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND
Martigny : Casino Etoile
Mardi 27 avril, à 20 heures 30
LE LEGS — L'ÉPREUVE
Deux comédies en 1 acte de Marivaux
MARTIGNY : CASINO - ÉTOILE Mardi 27 avril, à 20 heures 30
LOCATION : Papeterie Gaillard, place Centrale - Tél. 6 11 58.
PRIX DES PLACES : Fr. 4,— partout (taxes comprises).
Bons de réduction MIGROS (Fr. 2,—) P 259 N

BOSCH
le frigo le plus vendu
en Europe
modèles de ménage de 130 à 430 litres
dès fr. 448.—
Veuthey & Cie
MARTIGNY Tél. 026 / 6 11 26 - 27
P 725 S

Offres sous chiffres
Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.
Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc

Bortis & Cie SION
Liquidation totale
Rabais extraordinaires
20% 40% 60%
P 22 S

A louer dans immeuble neuf, centre Martigny,
BUREAUX
avec vestiaire, lavabo, WC indépendants, 56 m2, possibilité d'aménagement intérieur. Libre début juin.
Faire offres **Bureau Joseph Campo, architecte, 4, place Centrale, 1920 Martigny.**

Une culture rémunératrice : le colza

La culture du colza a pris une assez grande extension durant la seconde guerre mondiale, et c'est grâce à cette plante oléagineuse que le ravitaillement en huile fut bien facilité. Une fois la guerre terminée, le consommateur s'est retourné de nouveau vers les huiles importées, trouvant toutes sortes de défauts à cette huile suisse.

Seulement, les agriculteurs ayant cultivé du colza pendant les années de guerre, prirent goût et cherchèrent à maintenir cette culture. Il s'avérait nécessaire alors de la contingenter, étant donné que la vente rencontrait de grandes difficultés.

Comme la Suisse ne produit que le 8% de l'huile nécessaire au ravitaillement de sa population et vu l'intérêt que porte l'agriculteur à cette culture, le colza pourrait occuper une place beaucoup plus importante.

Or, les procédés de fabrication actuels permettent de satisfaire les meilleurs gourmets. Une démonstration a prouvé d'éclatane façon sa qualité. Pour ce faire, la Fédération Vaudoise des sociétés d'Agriculture et de Viticulture avait convié à un repas de dégustation des représentants et représentantes, des consommateurs, des groupements intéressés à cette culture, de la presse et de la radio.

Ci-après, nous citons la Tribune de Lausanne du 11 décembre 1964 en vous donnant, in extenso, les conclusions de ce repas de dégustation : « On s'aperçut alors que les plus fins gastronomes s'étaient magnifiquement « gourrés ». Ils avaient donné la palme à certains plats préparés à l'huile de colza, croyant qu'ils avaient été cuisinés à l'huile d'arachide, tandis que d'autres se trompaient en sens contraire. Ce fu un bel imbroglio. D'où il résulte indiscutablement que, pour les fritures, les salades et les pâtisseries, l'huile de colza remplace avantageusement les huiles étrangères qu'on lui préfère souvent par esprit de routine ».

Il est navrant de constater que dans bien des localités de notre canton, il est difficile, sinon impossible de trouver cette huile dans les étalages de nos épiceries. Il est encore plus navrant que le milieu agricole boude cette huile.

Office cantonal
pour la culture des champs.

11

Cœur captif

BARBARA CARTLAND

Traduit de l'anglais par Jean Muray

★

— Nous allons directement au lit, Bates, lui dit lady Thetford.

— Ne désirez-vous rien auparavant, milady ? demanda-t-il.

— Nous ne désirons que dormir.

— J'espère, milady, que vous avez passé une soirée agréable ?

— Très agréable, Bates. J'ai gagné !

— Voilà une bonne nouvelle, milady.

Lentement, lady Thetford gravit les marches du perron.

— Venez, Sabina, dit-elle. Tout comme moi, vous avez besoin de sommeil. Il n'est rien de mieux pour rester belle. Au demeurant, je voudrais déjà être à demain soir. Je suis certaine de recommencer à gagner.

Un moment plus tard, Sabina se retrouva dans sa chambre. Plusieurs chandelles étaient allumées sur la coiffeuse et près du lit. Jusqu'ici, lady Thetford avait refusé que sa villa fût éclairé au gaz.

— Une femme n'est vraiment belle qu'à la lueur des chandelles, se plaisait-elle à répéter.

* * *

Maintenant, attirée par le clair de lune, Sabina se tenait sur le balcon de sa chambre. Comme il était beau le jardin plein d'ombres mystérieuses ! Un peu en contrebas, elle apercevait au loin les fenêtres illuminées du casino. Puis, plus loin encore, les feux verts et rouges d'un navire qui entrait dans le port.

Comme tout cela était différent du petit monde étroit et monotone où elle avait vécu jusque-là ! Elle avait l'impression d'être sur le point de faire des découvertes, plus merveilleuses les unes que les autres. Il y avait, dans l'air même qu'elle respirait, une fièvre douce qui faisait battre son cœur plus vite.

Puis, brusquement, à l'instant où elle s'y attendait le moins, elle perçut une musique, étrange, sauvage, qui montait vers elle de l'ombre formée par les palmiers et les orangers.

Et, comme elle tendait l'oreille, elle reconnut cette musique : le violon des bohémiens ! Elle se pencha sur le balcon, cherchant à apercevoir le musicien. Petit à petit, la musique se rapprochait. Et, soudain, le roi des bohémiens apparut dans le clair de lune, son violon sous le menton, le blanc de sa chemise tranchant sur l'ombre des arbres.

Après encore quelques arpèges argentins, il cessa de jouer et leva la tête.

— Mademoiselle, dit-il dans un murmure, je vous présente mes respects.

Sa voix était très basse et cependant parfaitement nette.

— Comment avez-vous su que j'étais ici ? demanda Sabina.

Il sourit.

— C'est vous-même qui me l'avez dit.

— Mais... commença Sabina en élevant le ton.

Mettant un doigt sur ses lèvres, il l'interrompit :

— Descendez. Je voudrais vous voir.

— Comment pourrais-je descendre ? Tout le monde est couché dans la villa. De plus...

— J'ai quelques chose à vous remettre, insista-t-il.

— Vous avez quelque chose à me remettre ? répéta Sabina, étonnée.

Il plongea la main dans sa poche et en retira un objet qui scintilla au clair de lune. Sabina étouffa une exclamation :

— Ma broche !

Et elle se sentit inondée de joie, non seulement à la pensée que sa broche n'était pas perdue, mais que cet homme n'était pas un voleur. D'ailleurs, elle en avait toujours été certaine : les bohémiens ne méritaient pas leur réputation.

Elle regarda autour d'elle. Elle se souvint alors qu'il y avait à l'extrémité du balcon, un petit escalier en bois, assez raide, qui conduisait au jardin. Elle l'avait remarqué le matin même en prenant son déjeuner sur le balcon.

Elle courut jusqu'à l'escalier, saisit la rampe et commença de descendre les marches. Toute enveloppée d'arbres, cette partie de la maison était plus sombre que les autres. Comme Sabina tâtonnait pour ne pas trébucher sur les dernières marches, elle sentit qu'une main vigoureuse saisissait la sienne.

Puis le bohémien, après l'avoir guidée jusqu'au bas de l'escalier, l'entraîna vers un coin reculé du jardin. Là, un sentier serpentait entre des massifs de fleurs et aboutissait à une minuscule pagode tapissée de chèvrefeuille et de roses. Sous cette pagode, un jet d'eau jasait dans une vasque.

Le bohémien montra la broche dans le creux de sa main.

— Où l'avez-vous trouvée ? demanda Sabina.

— Vous avez dû la perdre en descendant de votre voiture, répondit-il. L'un de mes hommes l'a retrouvée dans la poussière, ce matin.

— Mais comment avez-vous su qu'elle m'appartenait ?

— Je l'ai deviné, voilà tout.

— Je suis heureuse qu'elle ne soit pas perdue ! dit Sabina en prenant la broche.

— Quand vous êtes-vous aperçue de sa disparition ?

— Hier soir, répondit Sabina. J'étais déjà au lit. Puis, tout à coup, je me suis souvenue que je ne l'avais pas retirée en me déshabillant.

— Qu'en avez-vous déduit ?

Devant cette question, Sabina se sentit rougir.

— Que voulez-vous dire ? demanda-t-elle.

— Avez-vous estimé que les bohémiens seuls pouvaient vous l'avoir volée ?

Sabina savait que le clair de lune trahissait sa rougeur. Elle baissa les yeux.

— Je me doutais bien que telle avait été votre pensée, reprit le jeune homme. C'est pourquoi j'ai voulu vous rapporter votre broche moi-même. Mais il y avait une autre raison.

— Laquelle ?

— Je voulais vous revoir. Je voulais être sûr que vous êtes aussi jolie qu'il m'a semblé.

Sabina demeurait immobile, les yeux fixés sur la petite étoile de diamant reposant au creux de sa main. Elle avait honte de ne pas avoir été assez habile pour cacher à son interlocuteur qu'elle avait douté de son honnêteté, honte aussi de la brusque vague de plaisir qui la soulevait à l'idée que cet homme continuait à l'admirer.

— Et... êtes-vous déçu ? balbutia-t-elle.

Elle avait posé cette question presque malgré elle.

— Regardez-moi ! dit-il.

Il parlait sur le ton de ceux qui sont habituer à donner des ordres. Sabina obéit. Elle le regarda. Comme il était grand, et d'une beauté étrange, la beauté de certains Orientaux... A ce moment, la lune les éclairait en plein tous les deux.

— Vous êtes, je veux que vous le sachiez, reprit-il, la plus jolie fille que j'ai rencontrée dans ma vie. L'autre soir, lorsque nous nous sommes séparés, je me disais : « C'est une vision. J'ai rêvé... » Mais, maintenant, je me rends compte que vous êtes bien réelle et, à chaque instant, je vous trouve plus jolie !

(A suivre).

1-0 : brillante confirmation pour Sion Espoirs pour Martigny

Il y a certes bien longtemps que nous attendions un lundi comparable à ce 26 avril 1965 qui nous permet, qui permet à tous les amateurs de football valaisans d'avoir le sourire.

Pour les partisans du FC Sion, la victoire obtenue dimanche face à Lausanne-Sports, si elle n'a pas l'ampleur et la faveur populaire de celle de la finale de la Coupe suisse, n'en est pas moins d'une très grande importance. Premièrement, elle prouve que la victoire obtenue face aux Servettiens n'était pas le fait du hasard, mais bien d'une préparation tactique et physique très poussée.

Secondement, cette victoire donne un regain d'intérêt au championnat puisque, battu, Lausanne n'a plus que 2 points d'avance sur un Servette qui entend bien, après son échec en Coupe, obtenir le titre de champion suisse. Si, pour le bonheur des Genevois, ce vœu se réalisait, les Servettiens devraient une belle chandelle aux Sédunois, chandelle qui devrait servir, entre nous, de monnaie pour le transfert définitif de Georgy.

Voilà donc Sion avec 20 points à son actif et seulement 8 de retard sur le leader Lausanne. Il reste encore 6 matches à jouer. Je laisse ces chiffres à la méditation des optimistes.

La défaite du Lausanne sonne-t-elle l'adieu au ballon de Rappan ?

Sans vouloir présager en rien de l'avenir, nous ne pouvons nous empêcher de penser tout de même que la défaite du Lausanne face à Sion risque de coûter le titre aux Vaudois, ceci au profit des Genevois. Si tel était le cas, cette défaite sédunoise pourrait bien représenter, pour Karl Rappan, l'adieu à l'équipe. Nous ne voulons pas prétendre que Rappan ne continuera pas à Lausanne. Simplement, nous indiquons ce que nous avons ressenti en écoutant, dimanche soir, bavarder quelques dirigeants et supporters lausannois. A noter que ce ne serait pas la première fois qu'un entraîneur, si bon soit-il, est remercié à Lausanne. Il y a eu des précédents, Appel, Luciano, et j'en passe.

Sierre en marche vers la première ligue

Si à Sion on est satisfait de cette victoire, que dire alors du public de Martigny à la suite de la victoire des hommes du président Pellissier.

Grâce à ces deux points acquis samedi soir face à Versoix, Martigny se rapproche sensiblement de Malley et Stade Lausanne qui comptent respectivement 2 et 4 points d'avance. Pour ces trois équipes, il reste encore 5 matches à disputer. Il est donc fort possible que grâce au collège d'entraîneurs qui s'occupe actuellement de l'équipe, les Martignerains se sortent de l'ornière où ils se trouvent présentement. De l'avis des spectateurs présents, le système de jeu de Valaisans semble indiquer qu'ils sont sur le bon chemin.

Après le sourir de Sion, après celui de Martigny, voici le sourire de Sierre.

Cette équipe de première ligue, reléguée en seconde, qui est déjà maintenant sacrée champion de groupe, semble s'être mise en selle pour remonter en première ligue, catégorie de jeu qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Nous sommes d'autant plus certain que Sierre y parviendra, que nous avons appris que le premier match de barrage qui l'opposera au champion genevois de la même catégorie, se disputera dans la ville du soleil.

Monthey, second au classement, qui il y a quelques dimanches encore donnait l'impression de vouloir prendre le commandement en deuxième ligue et essayer, lui aussi, de remonter en première, semble peiner depuis sa défaite face aux Sierrois. Ce n'est donc, très probablement, pas cette année que nous reverrons le FC Monthey en première ligue, ce club qui a fourni au FC Sion ses meilleurs joueurs, pour ne parler que d'eux, sans oublier cependant Pottier et Anker qui ont eux aussi débuté à Monthey.

Malgré le pôle d'attraction que représentait le match Sion - Lausanne, d'autres épreuves sportives se sont également disputées durant le week end.

C'est ainsi qu'à Sion, le premier grand prix Albert Walpen a été organisé par le cyclophile sédunois et remporté par le jeune bernois Bernhard Drayer qui a gagné au sprint.

A Fribourg, le jeune coureur néosédunois Régamey a terminé second à 26 secondes du vainqueur, le tour du canton de Fribourg, laissant derrière lui ses camarades Crisinel et Baumgartner.

Pour terminer, signalons que le travail se poursuit activement en vue d'une parfaite organisation du Grand Prix suisse de la route, organisation dont une bonne part revient au cyclophile sédunois.

P. Anchisi.

Deux points fortement voulus !

Martigny - Versoix 1-0

(Mi-temps 0-0)

Stade municipal de Martigny - Match diputé en nocturne - Temps gris, froid. Terrain bon - Spectateurs 400 environ. Arbitre : M. Dubach, de Nidau (excellent).

Versoix : Dick ; Terrier, Zanoni ; Chauvêt, Vuilloud, Menazzi ; Babel, Jeannin, Thedoloz, Marti, Bryand.

Martigny : Biaggi ; Dupont, Grand R.; Pradegan, Roduit, Borgeat ; Moret, Zanott, Grand M., Wehrli, Sutter.

Buts : Zanotti, 49me.

Les spectateurs, quelque peu frigorifiés, qui entouraient les barrières du stade municipal, ont assisté à une partie de haute importance et d'une rare intensité.

Animés d'un esprit d'abnégation et d'un courage digne d'éloges, les locaux ont jeté dans la balance toutes leurs forces, et si la victoire leur a souri, elle ne fut point volée, mais vraiment méritée.

Toute l'équipe mérite un sincère éloge, mais que l'on nous permette tout de même de relever le magnifique comportement de R. Dupont, souverain dans sa zone défensive, réalisant avec ses camarades de la défense, un tout grand match.

Versoix, qui n'est pas encore à l'abri de la relégation, n'était pas venu en Octodure en victime résignée, bien au contraire, et son comportement sur le terrain l'a d'ailleurs indiqué : luttant avec acharnement sur toutes les balles, se comportant correctement cependant, à une exception près, celle de Menozzi, quelque peu hargneux, imposant un rythme ultra rapide, qui se maintint tout au long du match.

Dès le coup d'envoi, Versoix part à toute allure, soumettant la défense locale à un travail improbe ; tour à tour, Théoduloz, Babel et Bryand, très rapides, mettent Biaggi à l'épreuve. Puis, petit à petit - et prenant plus d'assurance - Martigny s'en va à son tour tâter les talents du petit Dick qui, cependant, ne s'en laisse pas conter. Ainsi le repos arrive sur le score nul de 0-0. Dès la reprise, c'est au tour de Martigny de mettre la quatrième, et à la 49e, M. Grand décoche une bombe, qui frappe sous la latte, retombe derrière la ligne et ressort ; de par la position qu'il occupait, l'arbitre ne pouvait accorder le but ; aussi Zanotti se chargea de mettre la balle au bon endroit et de façon sûre: 1 à 0.

La riposte genevoise est foudroyante, et dans la minute ceux-ci ratent d'un rien l'égalisation. Puis, le suspense à la Hitchcock commença : attaques, contre-attaques, conduites des deux côtés à toute allure. Mais, plus rien ne viendra modifier le tableau d'affichage, et la fin arrive, laissant Martigny vainqueur.

L.

SPORT-TOTO

x 2 2 — 1 1 1 — x 2 x — 2 1 2 2

Résultats et classements

Ligue nationale A

Bâle — Chaux-de-Fonds	1—1
Bellinzone — Grasshoppers	0—2
Bienne — Young-Boys	0—4
Chiasso — Lucerne	2—1
Servette — Granges	4—0
Sion — Lausanne	1—0
Zurich — Lugano	0—0

1.	Lausanne	20	28
2.	Servette	20	26
3.	Chaux-de-F.	20	24
4.	Grasshoppers	20	24
5.	Lucerne	20	23
6.	Lugano	19	22
7.	Young-Boys	19	21
8.	Sion	20	20
9.	Bâle	20	19
10.	Granges	19	15
11.	Zurich	20	15
12.	Chiasso	19	14
13.	Bellinzona	20	14
14.	Bienne	20	11

Ligue nationale B

Berne — Aarau	0—4
Le Locle — Cantonal	2—2
Moutier — U. G. S.	1—3
Soleure — Bruhl	4—1
Thoune — Baden	1—2
Winterthur — Porrentruy	2—3
Young-Fellows — Schaffhouse	4—2

1.	U. G. S.	20	28
2.	Young-Fellows	20	27
3.	Cantonal	20	25
4.	Aarau	20	23
5.	Thoune	20	23
6.	Bruhl	20	22
7.	Winterthur	20	21
8.	Porrentruy	20	21
9.	Soleure	20	18
10.	Le Locle	19	16
11.	Moutier	20	15
12.	Baden	19	14
13.	Schaffhouse	20	13
14.	Berne	20	12

Première ligue

C. C. Chênois — Yverdon	1—2
Forward — Vevey	3—0
Fribourg — Xamax	1—1
Martigny — Versoix	1—0
Malley — Stade-Lausanne	0—1

1.	Forward	20	30
2.	Xamax	19	28
3.	Fribourg	19	26
4.	Etoile-Carouge	19	24
5.	Rarogne	19	23
6.	Vevey	18	18
7.	Chênois	19	18
8.	Yverdon	19	18
9.	Versoix	20	16
10.	Stade-Laus.	19	15
11.	Malley	19	13
12.	Martigny	19	11
13.	Renens	17	6

Deuxième ligue

Saxon — Brig	3—2
Vernayaz — Grône	6—1
Monthey — Saillon	0—2
Salgesch — St-Maurice	3—1
Muraz — Sierre	1—3

1.	Sierre	17	29
2.	Monthey	17	24
3.	Saillon	17	23
4.	Salgesch	16	18
5.	Muraz	16	14
6.	St-Maurice	16	14
7.	Brig	16	12
8.	Grône	16	12
9.	US Port-Valais	17	12
10.	Saxon	17	12
11.	Vernayaz	17	12

DE LA BISE...

TENDRESSE

Une rose nous est offerte, c'est la [tendresse.
Comme elle, elle en a toute la [délicatesse.
L'offrir ou la recevoir, c'est une [richesse.
Douce, adorable, c'est tout cela, [la tendresse.

De toutes, pour sûr, elle est [aimée la tendresse.
Des hommes aussi, qui la cachent [sous leur rudesse.
Les femmes en jouent de leurs [mains, comme d'une tresse.
Eux ? ils se laissent câliner par [la tendresse.

Vivre sans elle, sans cette mer- [veilleuse tendresse,
C'est une vie sans sourire, toute [de tristesse.
La porter en soi, c'est la plus [grande sagesse.
Des trésors enfouis, elle en a la [tendresse !

Une fleur pourrait porter le nom [de tendresse.
Toute chose aussi qui serait faite [de promesse.
Ou une fourrure, douce comme [une caresse.
Mais le sentiment enchanteur, [c'est la tendresse.

AUTOMOBILISME

Michel Rudaz - Jacky Micheloud et Pierrot Praz vainqueurs à Sion

Le rallye de Sion, organisé par l'Ecurie Treize Etoiles sous la compétente direction de Fernand Dussex, s'est disputé samedi et dimanche. Il comportait principalement un rallye en trois étapes qui occupe le samedi après-midi et une épreuve de slalom, qui se disputa aux casernes, dimanche matin.

Aux dires de tous les participants, ce rallye fut tracé et réglementé à la perfection, ses difficultés mettant à l'épreuve aussi bien les qualités du pilote que du navigateur. Il faut dire que F. Dussex est un spécialiste : Bravo !

L'équipage Michel Rudaz—Jacky Michloud, de Sion, sur Alfa-Roméo, s'est imposé dans ce rallye devant les Lausannois Fatio-Debetaz et les Sierrois Bonvin—Zen Ruffinen et 22 autres partants classés, au nombre desquels on trouve à la 14e place les Martignerains Cretton—Clément, récents vainqueurs du rallye des Jeunes disputé dans le canton de Vaud. L'équipage sédunois, déjà en tête du classement externe par ses brillants résultats, a signé à Sion un nouveau succès qui confirme ses qualités. Félicitations ! L'équipage féminin Zita Dirren-Danièle Lörtscher, de Martigny, se classe au 16e rang, prouvant qu'en ce genre de sport le sexe dit faible ne l'est pas du tout ! Bravo !

Au slalom, Pierrot Praz ne laisse aucune chance à ses adversaires sur le parcours balisé des casernes. Une fois de plus, Praz confirme sa virtuosité alors que Besson, Gattlen et Gerster ont fait mieux que se défendre. Michel Rudaz, vainqueur du rallye, avait réalisé le troisième meilleur temps, mais fut pénalisé de 5 secondes pour avoir touché une balise. Fatio, Meyer, Pralong et Zita Dirren furent également pénalisés.

La distribution des prix au Continental fut à l'image parfaite de ces journées : précise et marquée d'une belle ambiance de camaraderie sportive.

Principaux résultats :

Rallye - 1. Michel Rudaz-Jacky Micheloud, Sion, 1246 p. - 2. Fatio Albert-Debétaz André, Lausanne, 1331 p. - 3. Bonvin Louis-Zen Ruffinen Guy, Sierre 1456 p. - 4. Praz Pierre-Micheloud Guy, Sion, 1558 p. - 5. Pralong John-Vernay Edmond, Sion, 1776 p. - 6. Rey Roger-Martin Guy, Sierre, 1866 p. - 7. Pellanda Gérard-Kauchmann Willy, Sierre, 2197 p., etc

Slalom - 1. Praz Pierre, 2 45 03 - 2. Besson Gérard, 2 47 01 - 3. Gattlen P.A. 2 47 06 - 4. Gerster Ulrich, 2 48 09 - 5. Genoud Roland, 2 52 03 - 6. Rudaz Michel, 2 5203 (5 secondes de pénalisation) 7. Zufferey Jean, 2 52 09.

Tomy Spychiger s'est tué à Monza

Tomy Spychiger, membre de l'écurie Filipinetti, participait à Monza à une épreuve au volant d'une Ferrari. A la sortie de l'anneau de vitesse, la machine sortit de la piste et prit feu. Décapité, Tomy fut tué sur le coup.

C'est un pilote très sympathique, Tessinois de domicile, fin conducteur que la Suisse perd par ce coup du sort. Spychiger avait notamment gagné les trois heures de Sebring, en Floride, et la course de côte Sierre-Montana en 1960. Son palmarès, comme indépendant puis comme pilote d'usine — l'un des rares Suisses à avoir été appelé à ce titre — s'orne d'une soixantaine de victoires. Tomy avait eu une main mutilée lors d'un accident, dans son enfance. Surmontant cet handicap, il s'était hissé au niveau supérieur de la conduite de compétition. Chacun regrette ce grand coureur, dont la haute stature si sympathique inspirait à chacun le calme et la bonne humeur sur les lieux de compétition.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Mardi 27 avril

7 00 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 40 Bulletin routier - 11 00 Musique de chambre - 11 25 Chansons folkloriques - 12 00 Le rendez-vous de midi - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Les Misérables. 13 05 Mardi les gars - 13 15 Disques pour demain - 13 40 Vient de paraître. 13 55 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vuos des isolés - 16 25 Fantaisie sur ondes moyennes - 16 55 Le Magazine des beaux-arts - 17 15 La discothèque du curieux - 17 30 Miroir-flash - 17 35 Cinémagazine - 18 00 Bonjour les jeunes. 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations. 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Visiteur d'un soir - 20 10 Refrains en balade - 20 30 Les terres, de Georges Govy - 21 50 Quelques grands prix du disque - 22 30 Informations - 22 35 Le courrier du cœur - 22 45 Les chemins de la vie - 23 15 Hymne national.

Mercredi 28 avri!

7 00 Bonjour à tous - 7 15 Informatinos - 8 00 Bulletin routier - 8 25 Miroir-première - 8 30 Université radiophonique internationale - 11 00 L'album musical - 11 40 Musique légère - 12 00 Au carillon de midi - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Les Misérables - 13 05 D'une gravure à l'autre - 13 40 A tire-d'aile - 13 55 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des isolés - 16 25 Musique légère - 16 45 Teresa Berganza, mezzo-soprano, chante des mélodies italiennes - 17 00 Bonjour les enfants - 17 30 Miroir-flash - 17 35 Concerto en si bémol majeur (Antonio Vivaldi) - 17 45 Regards sur le monde chrétien - 18 00 Télédisque junior. 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Le Chœur de la Radio romande - 20 00 Enquêtes. 20 20 Ce soir, nous écouterons - 20 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 La tribune internationale des journalistes. 23 00 Piano - 23 15 Hymne national.

Télévision

Mardi

19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le Magazine - 19 20 Téléspot - 19 25 Vol 272 - 19 55 Téléspot - 20 00 Téléjournal. 20 15 Téléspot - 20 20 Carrefour - 20 35 330 secondes - 21 05 Film : L'inspecteur Leclerc - 21 30 Cours de bonheur conjugal - 21 55 Tribune des livres - 22 35 Téléjournal.

†

Monsieur et Madame Marcel VOLLUZ-CRETTON et leurs enfants, à Charrat;
Monsieur et Madame Gaston MARET-VOLLUZ et leurs enfants, à Charrat ;
Mademoiselle Denise VOLLUZ, à Charrat ;
Les familles parentes et alliées, VOLLUZ, BURNIER, DUCHOUD, ROTH, DÉLITROZ, à Saxon et Charrat, DÉTIENNES, à Riddes ;
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred VOLLUZ

leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé dans sa 72me année, à l'hôpital de Martigny.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mercredi 28 avril, à 10 h. 15.

Départ de l'hôpital, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Très sensible à toutes les marques de sympathie et d'affection reçues lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Madame veuve Alphonse FAVRE à Sion

remercie de tout cœur toutes les personnes qui, par leur envois de fleurs et de couronnes, leurs offrandes de messes, leurs messages ou leur présence, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve et les prie de croire à ses sentiments de profonde gratitude.

P 30373 S

POMPES FUNÈBRES de FULLY et ENVIRONS

Repr. de BARRAS S. A.

Ed. Bridy — tél. (026) 6 33 48

A. Aubry — tél. (026) 6 32 61

s'occupent de tous transports et formalités aux décès.

P 639 S

Opel Record – la classe moyenne supérieure – vous offre un programme record:

Opel Record, 2 ou 4 portes, 3 ou 4 vitesses, freins à tambours ou à disques, dès Fr. 8900.–*;
Opel Record Car AVan (station-wagon), plus de 500 kg de charge utile, dès Fr. 9700.–*; Opel Record L (Luxe), dès Fr. 10 950.–*; Opel Record Coupé Sport Fr. 10 910.–*;
(Record L et Coupé avec moteur spécial de 76 CV SAE, boîte à 4 vitesses, freins à disques à l'avant – servo-frein – et pneus à flanc blancs). Un produit de la General Motors

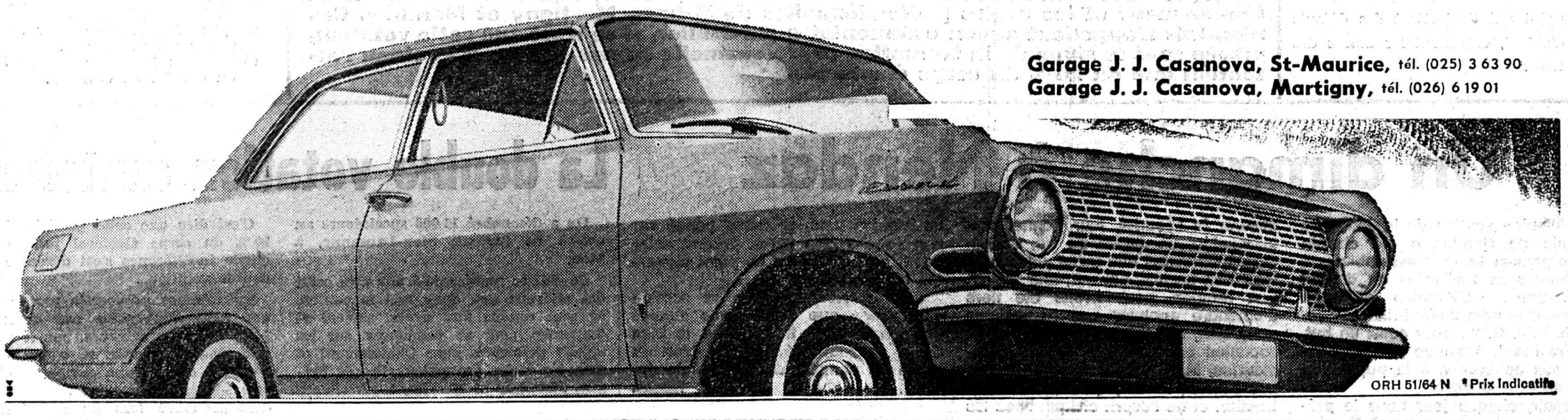

Garage J. J. Casanova, St-Maurice, tél. (025) 3 63 90
Garage J. J. Casanova, Martigny, tél. (026) 6 19 01

ORH 51/64 N *Prix indicatifs

Cette

CHAMBRE À COUCHER

(Modèle 50-4) en bouleau pommelé, armoire 4 portes

Fr. 2130.-

Autres modèles à tous les prix, ainsi que Tours de lit, lampes de chevet, literies, couvre-lits, couvertures.
Livrables du stock.

Borgeaud frères
AMEUBLEMENTS
AV. DE LA GARE - MONTHEY - Tél. (025) 4 21 14

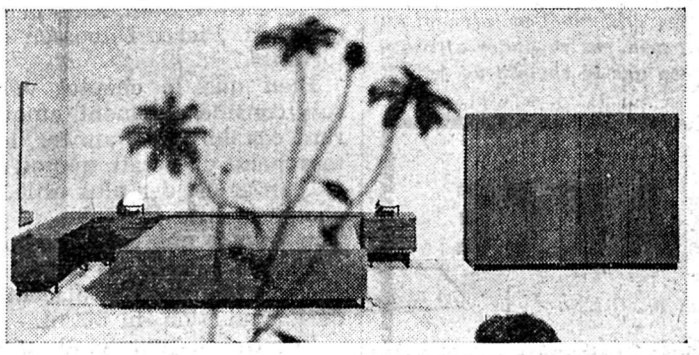

CHAMBRE À COUCHER

moderne (Modèle 80) en citola

Fr. 2130.-

Tous les éléments de cette pièce peuvent être achetés au détail.

P 82 S

CHAUFFERETTES

A vendre
en parfait état, prix intéressant, environ

200 chaufferettes „Vadiga"

Marcel Cheseaux
1907 Saxon
Tél. (026) 6 21 27.

P 30434 S

Je cherche

une remplaçante

1 jour par semaine et un dimanche par mois. Débutante serait mise au courant.

A. Lambiel, Café du Progrès, Martigny.

Cinémas

ETOILE Martigny

Lundi 26 - (18 ans révolus). Dernière séance du film de mœurs :

LE LONG DES TROTTOIRS

Mardi 27 : RELACHE.

CORSO Martigny

Lundi 26 et mardi 27 - (16 a. révolus) - Un « suspense » terrifiant :

LA MALÉDICTION DU SERPENT JAUNE

d'après Edgar Wallace.

6 16 22

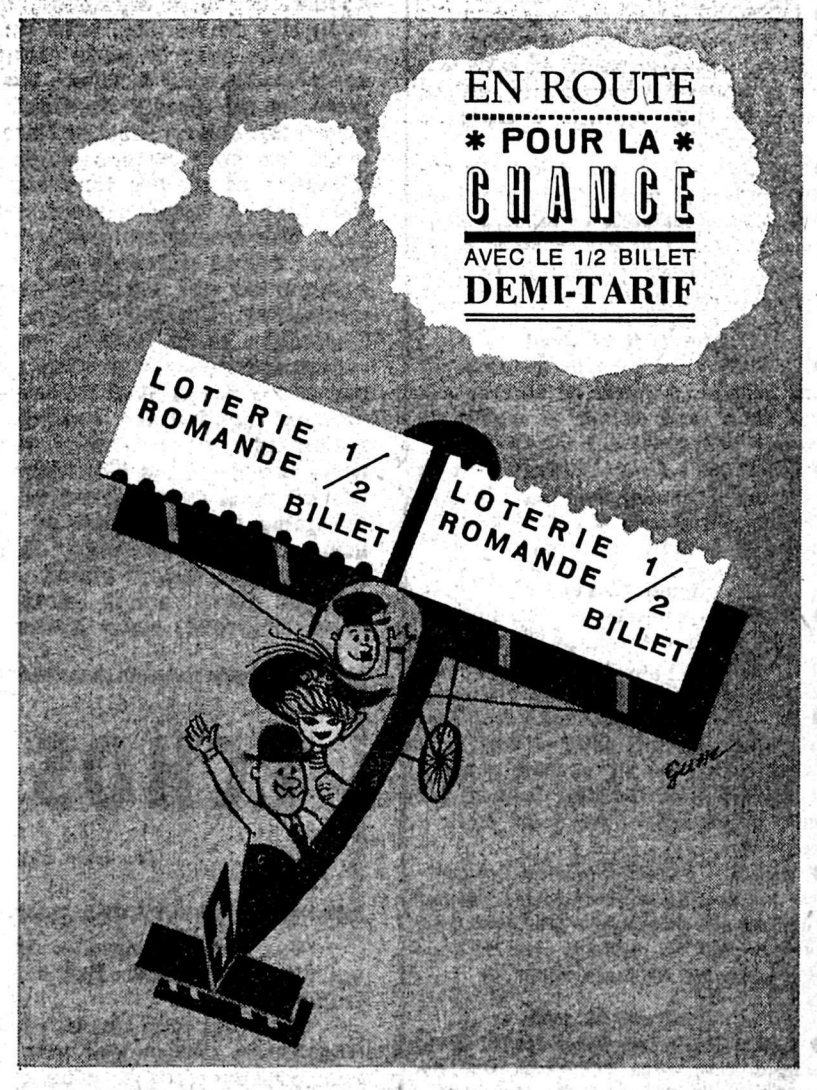

TIRAGE LE 8 MAI, LE GROS LOT 100000

SION La Planta – Ch. post. II c 1800

ATTENTION !

Bien choisir, c'est acheter

le frigo „FRIGIDAIRE"

de renommée mondiale.
Modèle à compresseur dès Fr. 398,— chez

FRANCIS BENDER, électricien, FULLY (Valais)
Téléphone (026) 6 30 28. P 65494 S

A vendre

1 Jeep Willys

entièrement revisée, avec garantie.

2 camionnettes VW

entièrement revisées, avec garantie.

1 Lambretta

avec moteur neuf.

L. Planchamp, garage de la Greffa, Vionnaz.
Téléphone (025) 3 42 75.

Nous engageons

une employée de bureau

si possible avec quelques années de pratique, pour nos services de facturation, correspondance et paye. - Travail intéressant. - Bon salaire. - Entrée immédiate ou à convenir.

Les offres éventuelles avec prétentions de salaire doivent être adressées à l'**Entreprise Jean Décaillet S. A., Service du personnel, Martigny.**

P 65533 S

Deux oui, mais quelle abstention !

DIDEROT :

Celui qui t'entretient des défauts d'autrui, entretient les autres des tiens.

Un peu plus de 10 000 citoyens sont allés aux urnes hier pour dire oui, respectivement par 8330 voix contre 2129 et 8713 voix contre 1777, aux crédits concernant Châteauneuf et les écoles professionnelles de Brigue, Martigny et Monthey. Ces résultats n'appellent aucun commentaire particulier, si ce n'est que cette votation, placée sous le signe de la formation professionnelle de nos jeunes, n'a retenu l'attention que du 20 % du corps électoral...

Également dans ce numéro :
- A la pointe de l'actualité, par M. Edouard Morand.
- 1-0 : Confirmation pour Sion, espoir pour Martigny.
- Nendaz : Le rassemblement JR du district de Conthey.

Un dimanche à Nendaz

« L'Avenir » section de la Jeunesse Radicale de Nendaz a été choisie pour organiser le 1er Rassemblement des Jeunesses Radicales du district de Conthey. « L'Avenir » est non seulement le nom d'une brillante section de la J. R. V., mais aussi un but, ce à quoi la J. R. songe et veut assurer à ses adhérents, à la population indigène et à la nation.

L'avenir, chaque jour nous le préparons, nous le pensons et à Nendaz nous l'avons diffusé, nous l'avons déclaré à nouveau à tous les jeunes présents, à tous les musiciens et à tous les aînés. Oui, les aînés ! à l'avenir nous y songeons pour le bien des jeunes, pour ceux qui, demain, regarderont leurs fils faire encore mieux que leurs pères. Nous voulons leur assurer la sécurité, leur donner une instruction, un niveau de vie, un bagage intellectuel afin qu'ils puissent, à leur tour, assurer l'avenir, leur avenir.

A Nendaz, nous avons été fiers d'entendre énoncer nos réalisations concrètes, telles que l'existence d'association de district à Monthey, St-Maurice, Martigny, Conthey et Sierre, nos efforts pour la promotion de l'instruction et de l'esprit civique chez les jeunes. Le développement économique, le Marché Commun, la nouvelle loi sur l'insruction publique, l'Ecole romande, Allocations familiales, aménagement du territoire sont des sujets sur lesquels nous nous sommes penchés. Et l'avenir exige de nous plus encore. C'est pour cette raison, que l'année 1965 verra se débattre les questions agricoles. En effet, une telle situation ne peut laisser indifférent un mouvement de jeunes qui se réclame de la justice et du progrès. Nous apporterons notre contribution pour lutter contre le marasme agricole, la paysannerie recevra notre aide jeune et forte. Plus tard enfin, nous reprendrons un thème déjà traité l'an passé: L'aménagement du territoire, problème No 1, que cette génération aura à résoudre. Et, en fin d'année, nous aborderons la réglementation fédérale et cantonale relative aux bourses d'étude et d'apprentissage.

Voilà un bien bref résumé de nos futures activités. Voyez combien nos jeunes forces ont de problèmes à résoudre. Eh bien, dimanche, dans le beau site de Nendaz, sous un temps frais, mais avec le cœur chaud et le sang bouillonnant d'ardeur, les jeunes radicaux du district de Conthey, réunis à Nendaz en Premier Rassemblement, se sont promis d'animer, de chercher et d'aider tous les jeunes Valaisans à forger l'avenir en commun. Ces grands enthousiasmes, renforcés par la présence des aînés et agrémentés par les fanfares venues d'Isérables; Conthey, Salins, Vétroz, Chamoson et de Nendaz, nous aideront et serviront d'exemples, pour animer notre grand idéal politique qui a tuojours conduit les destinés de la nation que nous aimons tellement. Nous avons été les bienvenus à Nendaz où nous avons pensé et compris ensemble que le temps du régionalisme, de la mesquinerie, de la politique à papa étaient morts.

Nous avons songé alors à une chose nouvelle, nous avons aperçu un horizon neuf, et avons pensé sur une échelle plus vaste, portant notre esprit plus loin, vers ce point éloigné qui est l'avenir.

C'est à Nendaz, avec sa section « L'Avenir » que nous avons aiguisé notre ardeur du travail pour le bien de la communauté, pour le bien du jeune de demain, du citoyen de demain.

Régor.

La double votation cantonale

On a dénombré 11 000 spectateurs au match de football Sion-Lausanne, à Sion.

Ce chiffre représente à peu près celui des citoyens qui, dans tout le canton, se sont rendus aux urnes, samedi et dimanche, pour se prononcer sur les crédits demandés pour Châteauneuf et pour les écoles professionnelles de Brigue, Martigny et Monthey !

C'est dire que cette participation de 20 % du corps électoral prouve dans quelle indifférence s'est déroulée cette double votation...

Indifférence provoquée par le manque total d'opposition aux deux projets. Quelques réserves, par ci par là, mais tout le monde se trouvait d'accord, au cours d'une campagne électorale sans histoire, pour répéter le oui déjà prononcé lors du décret des 30 millions mais, cette fois-ci, sans restriction quant à la forme.

Les résultats ne méritent ni détail, ni analyse particulière.

La majorité des oui est nette partout. Les non sont éparpillés régulièrement, sans que l'on puisse déceler un centre d'opposition bien marqué, si ce n'est en ville même de Sion où l'on compte plus du tiers d'opposants alors que la moyenne cantonale est, grosso modo, de 1 contre 4.

L'essentiel est que notre jeunesse va maintenant pouvoir disposer d'écoles bien équipées pour se former. C'est le seul résultat qui mérite d'être souligné et chacun s'en réjouit.

g. r.

La Semaine en Suisse

Lundi 19 avril

● *FRANCE VOISINE - Les 15 alpinistes que l'on croyait en grand danger au Mt-Blanc, sont sains et saufs. Ils ont été aperçus par une autre équipe de skieurs.*

● *VALAIS - Magnifique exploit de l'équipe de football de la capitale Sion qui pour sa première finale en Coupe suisse remporte le titre.*

Mardi 20 avril

● *GRISONS - On est sans nouvelle d'un groupe de 8 souts, 6 garçons et 2 filles, en excursion dans l'Oberalp et une équipe de secours partie à leur recherche a dû renoncer à cause du mauvais temps.*

● *VALAIS - Une main criminelle extermine les animaux du petit parc zoologique de Staldbach et après 3 phoques, 1 léopard et des poissons dorés ce sont 4 biches portantes qui sont empoisonnées.*

Mercredi 21 avril

● *TESSIN - Un incendie de forêt qui s'est déclaré au-dessus de Locarno s'étend et a déjà détruit 21 étables et granges et menacé des touristes.*

● *GRISONS - L'inquiétude grandit au sujet des 8 scouts disparus, d'autant plus que le danger d'avalanches augmente de minute en minute.*

Jeudi 22 avril

● *BERNE - 4 wagons lancés sur une voie en pente, heurtent une locomotive et déraillent en causant des dégâts importants mais sans faire de victimes.*

● *GRISONS - Les 8 scouts de l'Oberalp sont retrouvés sains et saufs à la Cabane Etzli où ils avaient entendu et suivi les instructions données par radio-Beromunster sur leur poste à transistors.*

● *VAUD - La collaboration des polices vaudoises et genevoises permet d'arrêter un gang armé (11 personnes) qui projetait de rafler la paie de l'hôpital cantonal de Lausanne.*

Vendredi 23 avril

● *GRISONS - Les huits scouts de la cabane Etzli dans l'Oberalp sont ramenés à Sedrun par hélicoptère, sains et saufs.*

● *VALAIS - Un ouvrier de 26 ans, René Delalay, de St-Léonard, est écrasé entrè deux wagons en manœuvres à la gare de Sion.*

Samedi 24 avril

● *JURA - En une seule nuit, quinze magasins du centre de Bienne reçoivent la visite de cambrioleurs qui emportent 4000 fr. au total et font pour 2000 francs de dégâts.*

● *GENEVE - Encerclé par les policiers, Michel Veuthey, qui s'était évadé le 8 avril durant un transfert en Valais, n'est repris qu'après une vive résistance.*

Dimanche 25 avril

● *TESSIN - Une voiture de sport conduite par 2 jeunes gens sans permis fauche et tue deux scootéristes près du village de Maggia. La foule a failli lyncher les deux inconscients.*

● *SUISSE - Le coureur automobile suisse Tommy Spychiger meurt carbonisé sur la piste de Monza en Italie.*

L'actualité ferroviaire

Le réseau des TEE

La plus belle réussite résultant de la collaboration des chemins de fer de France, Belgique, Hollande, Allemagne, Suisse, Autriche et Italie, est la mise sur pied du réseau des Trans-Europe-Express, qui fait communiquer entre elles 90 des villes les plus importantes d'Europe occidentale, services offrant au voyageur les meilleures conditions de rapidité et de confort.

Cette réalisation est née d'une suggestion du Directeur des Chemins de fer néerlandais, mettant en évidence le fait que sur des distances moyennes et sur le plan international, le rail pouvait aisément concurrencer tout à la fois l'automobile et l'avion.

Créé il y a quelques années à peine, le réseau des TEE comporte actuellement treize relations ignorant les longs stationnements aux frontières et effectuées dans des temps records.

Paris-Zurich : 615 km. en 6 heures.
Paris-Milan : 822 km. en 8 heures.
Marseille-Milan : 562 km. en 7 heures.
Paris-Bruxelles-Amsterdam : 547 km. en 5 heures.
Paris-Hambourg : 959 km. en 10 heures.
Francfort-Ostende : 574 km. en 6 h. 30.
Amsterdam-Francfort : 491 km. en 5 h.
Amsterdam-Bruxelles-Zurich : 909 km. en 10 heures.
Hambourg-Zurich : 966 km. en 10 h.
Milan-Genève : 374 km. en 4 h.

Il existe également trois lignes de montagne, où les temps de parcours, bien qu'obtenus sur une moyenne inférieure, n'en sont pas moins remarquables.

Lyon-Milan (par le Mt-Cenis) : 465 km. en 5 h. 30.
Milan-Zurich (par le Gothard) : 293 km. en 4 heures.
Milan-Munich (par le Brenner) : 595 km en 7 heures.

Le réseau des TEE est-il maintenant au point ? On ne peut pas répondre affirmativement, parce que le chemin de fer est en quelque sorte « condamné » à un progrès perpétuel, et que ses ressources techniques ne seront jamais épuisées.

Dans l'organisation actuelle, on remarque — en ce qui concerne la partie sud du réseau dont Milan est le point central — que les rames TEE quittent en général la métropole lombarde le matin, pour y revenir le soir. Par exemple, départ à 6 h. 25 pour Marseille, à 7 h. pour Lyon, à 7 h. 05 pour Munich, à 9 h. 08 pour Genève. Elles n'ont pas d'« homologues » aux mêmes heures. Autrement dit, il n'y a pas de départ le matin, de Lyon, Marseille, Genève ou Munich pour Milan. Pas plus qu'il n'y a, en fin de journée, de départ de Milan pour les villes indiquées.

Par ailleurs, les « antennes » du réseau ne sont pas reliées entre elles. Aussi est-il souhaitable de voir un jour une liaison Munich-Lyon par Zurich, et un service Zurich-Marseille par Grenoble. La mise en circulation, depuis 1964, d'un TEE Marseille-Genève, mais sous pavillon de la SNCF, est sans doute l'amorce d'un futur Marseille-Zurich et vice-versa.

Certainement ces problèmes n'ont pas échappé aux dirigeants du réseau TEE, et l'on conçoit aisément que pour en venir à bout, des études et... des crédits sont nécessaires. Mais du fait qu'un vaste programme se présente, cela montre que les TEE ont un bel avenir devant eux, pour la satisfaction des hommes d'affaires et le plaisir des touristes.

H. Revol.

L'AFRIQUE MODERNE

Savez-vous que...

depuis l'arrivée des Huguenots français en Afrique du Sud, de nombreux liens se sont établis entre la France et la République et depuis lors les échanges entre les deux pays n'ont fait que se multiplier. Le dernier en date est le Charolais. Importé en Afrique du Sud, cette race de bovins a été croisée avec une race Afrikaner. Sur les seize veaux obtenus de ce croisement, quatroze on atteint des qualités exceptionnelles. L'expérience a donc été couronnée de succès et présente de grandes possibilités pour l'avenir.

ECHOS DE FRANCE

(de notre correspondant particulier Hubert REVOL)

Une revue mensuelle, de caractère technique, vient de publier un article qui tend à démontrer aux Français, que les « gens de bureau », en France, travaillent trop !

Voilà qui fera plaisir, en somme, aux intéressés et leur aidera à combattre cette fausse opinion que tant de personnes professent à leur encontre... N'est-il pas admis en effet, jusqu'ici, que les travailleurs-bureaucrates ne se fatiguent pas beaucoup... Justice leur est maintenant rendue. Mais que dit ce confrère ?

« En France, rapporte-t-il, le responsable d'une affaire, d'une administration, d'un grand service, ne quitte guère son bureau avant sept heures du soir, le plus souvent vers huit heures ».

Il était bon de le dire. On pourrait ajouter que si le « patron » reste tard devant sa table de travail, une partie de son personnel en fait autant, depuis la secrétaire, la sténo et la dactylo, jusqu'à l'employé chargé d'affranchir le courrier et de le poster !

Il faut préciser aussi que, dans la plupart des bureaux, on pourrait, avec un peu d'organisation, et en économisant les minutes dans l'après-midi, s'éviter la peine de « rester après l'heure ». Passons !

Le rédacteur de la revue citée, ajoute : « Aux Etats-Unis, vous le savez, les bureaux ferment à 5 heures du soir et pour le président-directeur général comme pour le garçon d'étage ! »

Evidemment, « ils » ont la journée continue.

Mais n'existe-t-elle pas en France ? Quel est en effet le chef d'entreprise, l'homme d'affaires qui n'utilise pas le temps de son déjeuner pour nouer ou entretenir des contacts professionnels ? Ce qui fait que, pratiquement, on arrive à des journées continues de 11 à 12 heures, soit 50% de plus que nos homologues américains.

On pourrait méditer la comparaison de notre confrère.

En tenant compte également du fait que le produit national brut, que l'on peut considérer comme une bonne « jauge » de l'activité d'un pays parvenu à la maturté économique, a été en France, le huitième de celui des Etats-Unis !

Moralité : bien que subissant un horaire 50% supérieur à celui des Américains, la « productivité-bureau » française est manifestement insuffisante. Là aussi, il y a des réformes à faire !

Association valaisanne des marchands de bétail

Quelques dizaines de marchands de bétail se réunirent en Assemblée générale le 10 avril 1965 au Buffet de la Gare à Sion, sous la présidence de M. Pierre Dubosson de Troistorrents.

Bien que le cheptel valaisan se soit considérablement amoindri durant ces dernières années, le rôle du marchand de bétail, quoiqu'on puisse en penser est des plus utile. Le marchand facilite la tâche de l'agriculteur autant que celle du boucher en évitant à ceux-ci de longues recherches et de longs déplacements lors de l'acquisition du bétail.

En effet, le marchand qui est constamment en route, qui prospecte les exploitations agricoles, l'expérience aidant, connaît les besoins des acheteurs et possède la capacité de les satisfaire. Certains voudraient, copiant les réalisations des pays nordiques, éliminer l'initiative privée et la remplacer par l'action de coopératives. Il nous paraît que cette vision des choses n'est pas adaptée à notre pays et pour s'en convaincre, il n'est besoin que de songer aux nombreuses coopératives animées du plus pur idéal et dirigées au mieux, qui connaissent aussi des difficultés évidentes sur le plan économique. La collectivité intéressée n'a donc rien à perdre, mais tout à gagner aussi longtemps que des particuliers prendront sur eux les risques d'un commerce actuellement difficile. Aussi longtemps que cela sera, les caisses publiques n'auront pas à supporter des risques.

Pour en revenir à nos marchands, ceux-ci virent en Assemblée du 10 avril 1965 se dérouler rapidement l'ordre du jour et utilisèrent plusieurs heures à discuter avec M. le Dr René Cappi, vétérinaire cantonal, du problème de la profession. Il est à noter ici que l'Office vétérinaire cantonal, tout en rappelant constamment aux marchands qu'ils ont à se préoccuper de l'intérêt général et de l'état sanitaire du cheptel valaisan, entretient les relations les meilleures avec l'Association et ses membres.

Pour terminer, nous mentionnons que l'Association a nommé un nouveau comité composé des personnes suivantes :

Représentant le Bas-Valais :
M. Pierre Dubosson, Troistorrents, président.
M. Léon Trombert, Val d'Illiez,
M. Adrien Darbellay, Orsières.
Représentant le Centre du Valais :
M. Michel Rossier, de Salins,
M. Pierre Pellet, d'Uvrier,
M. Henri Rey, de St-Léonard.
Représentant le Haut-Valais :
M. Rudolf Juon, de Törbel, vice-président,
M. Sigfried Demick, de Törbel,
M. Jean Amacker, de la Souste.

Quant aux vérificateurs de comptes, ce sont :
M. Albert Gerfaux, de Monthey,
M. Victor Karlen, de Brigue qui assureront la fonction.

A l'Association suisse pour le suffrage féminin

La 54e assemblée des déléguées de l'Association suisse pour le suffrage féminin a eu lieu samedi et dimanche à Winterthur.

L'Association a voté une résolution saluant avec satisfaction le recours lancé par 564 citoyennes genevoises, contre la décision des autorités genevoises de ne pas inscrire ces électrices sur les listes pour les votations fédérales : la Constitution dans son article 74 déclare en effet que tout qui jouit des droits civiques dans son canton peut participer aux votations fédérales. En outre, l'article 41 de la Constitution genevoise ne fait aucune différence de sexe en ce qui concerne les droits politiques. L'association attend une décision positive des autorités fédérales.